



Débat prospectif élargi

"Renouveler la vision que l'on porte sur l'engagement volontaire dans la solidarité internationale"

Vidéo n°9

- Intitulé : périmètre du débat et convention de vocabulaire
- Intervenant : Alain Raymond

Durée : 8mn

Captation : le 6 novembre 2014 a.m.

Alain Raymond expose l'option qui a été prise pour la délimitation du champ du débat. Il ne s'agit, ni la définition du volontariat universelle UN, ni celle des VIES mais une convention de vocabulaire qui précise les termes qui sont mis en débat par l'expression « engagement volontaire à l'international » qui ne vaut que pour le temps du débat, à savoir :

- un échange international ;
- une mobilité physique du volontaire ;
- dans un cadre associatif ;
- dans une durée ;
- un « faire ensemble » au cœur de la relation.

Ainsi, le EVI est dans une relation marquée à la fois par un certain engagement sur le « faire » (sur le comment et / ou sur le résultat) et par une certaine autonomie du volontaire.